Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Pose, métré, rupture de contrat cuisine

Par Lolly66

Bonjour,
J ai signé un contrat chez un cuisiniste et versé un acompte en août 2022.
Sur le bon de commande, la pose n est pas noté car le vendeur nous a dit de passer directement avec le poseur au black.
Selon la jurisprudence, je peux couper mon contrat car pas de métré fait.
Le cuisiniste refuse de me rembourser mon accompte et de couper le contrat et m affirme que je ne suis pas dans mes droits car pas de pose notée au contrat.
Qu en est il?
De plus puis je simplement modifier mon bon de commande ? Cela me permettrait de simplifier les choses.
Merci.